EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

_____

1er juillet 2021 - Séance de droit

_____

Séance Publique du 1er juillet 2021

Objet : FORMATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION DE SES MEMBRES

Synthèse du rapport :

Organe essentiel de la commande publique départementale, la Commission d'appel d'offres (CAO) peut être formée lors de la séance d'installation du Conseil départemental qui suit son renouvellement général.

Il convient alors d'en préciser les attributions et d'en désigner les membres.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Après avoir procédé à l'élection de Monsieur le Président du Conseil départemental, arrêté la composition de la Commission permanente, et pris connaissance de la Charte de l'élu local ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2 et suivants, L. 3121-15, L.3121-22 et D. 1411-3 à D. 1411-5 ;

Vu le code de la commande publique, notamment son article R. 2162-24 ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Vu la proposition de liste pour constituer la Commission d'appel d'offres présentée par Monsieur le Président en séance ;

Après avoir constaté, le dépôt d'une liste unique de candidat.es ;

Et après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 1er juillet 2021, sur l'ensemble des points ci-dessous ;

DECIDE :

- de former une Commission d'appel d'offres compétente pour toutes les procédures de consultation relevant de l'ensemble des domaines de compétence du Département et dont les membres sont également désignés pour statuer en jury de concours pour tous les concours à intervenir dans le cadre de l'exercice de l'ensemble des compétences dévolues au Département ;

- de fixer les conditions de dépôt de liste suivantes :

- ***appel de liste en séance par le Président de séance ;***
- ***nécessaire conformité de la liste proposée au cadre exposé ci-dessus ;***
- ***un suppléant n'est pas affecté nominativement à un titulaire ;***
- ***remise de la liste à la présidence de séance ;***

- de ne pas recourir au scrutin secret et d'adopter le vote à mains levées ;

- de procéder à la désignation des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants suivants de la Commission d'appel d'offres :

Titulaires
Madame Gaëlle MESTRIES, Madame Isabelle COURTIGNÉ, Monsieur Jean-Paul GUIDONI, Monsieur Pierre BRETEAU, Madame Marie-Christine MORICE
Suppléants
Monsieur Stéphane LENFANT, Madame Laurence ROUX, Madame Béatrice DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Monsieur Aymar de GOUVION SAINT-CYR, Madame Agnès TOUTANT

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 2 juillet 2021

Le Directeur Général des Services Départementaux

Alain GILLOUARD